

Adresse des travaux :
705 RTE DE SAINT CIRQ
Cadastré : D1975

Affaire suivie par :
Vanessa RONC

DESTINATAIRE

Madame Lesly CUNY
705 Route de Saint Cirq
47450 Colayrac-Saint Cirq

Objet : Stockage Caravane

Madame,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 18 juillet 2024.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande en Mairie de COLAYRAC SAINT CIRQ, nous vous avons notifié en recommandé, un courrier pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces relatives à son instruction.

Ce courrier transmis en recommandé vous a été présenté en date du 18 avril 2024.

Vous bénéficiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 18 avril 2024 et soit jusqu'au 18 juillet 2024, pour présenter en Mairie de COLAYRAC SAINT CIRQ contre décharge, l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

Il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande avec l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction, si le projet doit être réalisé.

Veillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à COLAYRAC SAINT CIRQ

Le 23/8/24

Pour le Maire, La Directrice Générale des Services



Charlène CAZAU